

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 FEVRIER 2016

COMPTE RENDU D'AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au conseil : 45

• En exercice: 45

Qui ont pris part aux délibérations : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 16 février 2016, s'est réuni le mardi 23 février 2016 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Marc GARNIER, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Marguerite VIALE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Alexandra ARDISSON, Chems SALLAH, Franck BARBEY, Paul EUZIERE, Mekia Noura ADDAD, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTAERT, Damien VOARINO, Philippe de FONTMICHEL, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Jean-Marc DEGIOANNI, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

Monsieur Jean-Marc GARNIER (prend part aux délibérations N°2 à N°11)
Madame Alexandra ARDISSON (prend part aux délibérations N°2 à N°12)
Monsieur Franck BARBEY (prend part aux délibérations N°2 à N°11 et N°16 à N°38)
Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL (prend part aux délibérations N°2 à N°16)

ABSENTS EXCUSES:

- Madame Dominique BOURRET
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE
- Monsieur Mahamadou SIRIBIE
- Madame Stéphanie MANDREA
- Madame Mireille BANCEL

ABSENTS:

1

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Monsieur Chems SALLAH (prend part aux délibérations N°19 à N°38)
- Madame Mekia Noura ADDAD (prend part aux délibérations N°12 à N°38)

PROCURATION:

- Madame Dominique BOURRET à Monsieur Philippe WESTRELIN
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Brigitte VIDAL
- Madame Alexandra ARDISSON à Madame Valérie DAVID
- Monsieur Chems SALLAH à Monsieur le Maire
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Monsieur Ali AMRANE
- Monsieur Mahamadou SIRIBIE à Monsieur Jean-François LAPORTE
- Monsieur Franck BARBEY à Monsieur Gilles RONDONI
- Madame Sabine MANDREA à Monsieur Jean-Paul CAMERANO
- Madame Mekia Noura ADDAD à Monsieur Paul EUZIERE
- Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL à Madame Myriam LAZREUG
- Madame Mireille BANCEL à Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2016.

Questions diverses:

/

2016 - 02 SERVICE JEUNESSE INVESTISSEMENT MATERIEL DEMANDE DE SUBVENTION PORTAIL FAMILLE ET E.R.I.C - MODIFICATION

Monsieur le Maire

- **SOLLICITER** les subventions d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour réaliser l'achat de ce matériel à hauteur de 40 % T.T.C.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 03 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC MOUANS-SARTOUX
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Monsieur le Maire

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Mouans-Sartoux concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- DIRE que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 04 CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA ROQUETTE SUR VAR
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE

Monsieur le Maire

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de La Roquette sur Var concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- DIRE que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

2016 - 05 BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES CONVENTION AVEC L'ARTISTE CARLOS MARCANO

Monsieur le Maire

- APPROUVER les termes de la convention entre Carlos MARCANO et la commune de Grasse.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ils ne dénatureront pas la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **DIRE** que les dépenses seront inscrites au budget 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 06 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE
VILLA MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD
DEMANDES DE SUBVENTIONS A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES
CULTURELLES PACA
CONSERVATION PREVENTIVE, RESTAURATION ET NUMERISATION DES
COLLECTIONS

MEDIATION TOUS PUBLICS

Monsieur le Maire

 AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le financement de la conservation préventive, de la restauration et de la numérisation des collections, ainsi que de la médiation tous publics au sein du Musée d'Art et d'Histoire de Provence et de la Villa Musée Jean-Honoré Fragonard.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 07 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE VILLA MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD REGIES DES RECETTES MODIFICATION DES TARIFS DE MEDIATION

Monsieur le Maire

- AUTORISER Monsieur le Maire à modifier les tarifs des actions de médiation scolaire, des visites guidées et des anniversaires au Musée d'Art et d'Histoire de Provence et à la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard.
- **DIRE** que les recettes seront inscrites à l'article 7078 du budget principal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 08 ARCHIVES COMMUNALES
DEPOT ARCHIVES MOTTET
SIGNATURE DE LA CONVENTION

Monsieur le Maire

AUTORISER Monsieur le Maire à signer le contrat de dépôt d'archives avec Monsieur Olivier MOTTET.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 09 VILLE D'ART ET D'HISTOIRE FONDATION DU PATRIMOINE ADHESION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Monsieur le Maire

- AUTORISER Monsieur le Maire à adhérer à la Fondation du Patrimoine en 2016.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention avec la Fondation du Patrimoine ainsi qu'à effectuer toutes démarches et signer tous documents afférents.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 10 REGIE DU « CINEMA STUDIO » NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'EXPLOITATION

Monsieur le Maire

- **DESIGNER** les représentants supplémentaires du Conseil Municipal titulaires suivants : Madame Dominique BOURRET, Monsieur Paul EUZIERE, Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI et suppléants : Madame Brigitte VIDAL, Madame Frédérique CATTAERT, Madame Corinne SANJUAN.
- DESIGNER les représentants de l'Administration communale suivants : « Les Projectionnistes » titulaire et suppléant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 11 DEVELOPPEMENT DURABLE RAPPORT ANNUEL 2015

Monsieur le Maire

- **DONNER ACTE** que le rapport concernant la situation en matière de développement durable 2015 de la ville de Grasse a bien été présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire,
- CONFIRMER que ce rapport, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération, propose, d'une part, un bilan des politiques, programmes et actions publiques, dont celles conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes au regard du développement durable et, d'autre part, une analyse des processus de gouvernance mis en œuvre par la ville pour élaborer, mener et évaluer son action
- PRENDRE acte que ce rapport sera transmis à la sous-préfecture et aux services de la DREAL pour information.

2016 - 12 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire

Je remercie chaque groupe pour sa contribution au débat.

2016 - 13 REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL MODIFICATION

Monsieur le Maire

APPROUVER la modification du règlement intérieur du conseil municipal de la Ville de GRASSE.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 14 VILLE DE KUNMING CHINE - JUMELAGE

Monsieur le Maire

- APPROUVER le jumelage avec la ville de KUNMING.
- AUTORISER Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Ville la charte de jumelage annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Monsieur BROSSY, Madame CATTAERT, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

2016 - 15 CASINO DE GRASSE TRANSFERT DES CONTRATS A LA SOCIETE « CASINO VICTORIA »

Monsieur le Maire

- APPROUVER la cession du contrat de délégation de service public du Casino de GRASSE signé le 20 juillet 2011 de Monsieur Thierry GUERRIER à la société «Casino VICTORIA ».
- APPROUVER la cession de la convention d'occupation des locaux du Casino de Grasse en date du 20 juillet 2011 de Monsieur Thierry GUERRIER à la société « Casino VICTORIA ».
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer les avenants uniquement nécessaires à la cession de ces contrats.
- AUTORISER la société à déposer un dossier d'autorisation des jeux auprès du Ministère de l'intérieur.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

2016 - 16 CASINO DE GRASSE MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** la modification du contrat de délégation de service public du Casino de GRASSE en date du 20 juillet 2011 conformément au projet annexé.
- APPROUVER la modification de la convention d'occupation des locaux du Casino de Grasse en date du 20 juillet 2011 conformément au projet annexé.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

2016 - 17 REGIE D'EXPLOITATION CINEMA STUDIO SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2015

Monsieur Philippe WESTRELIN

 APPROUVER l'attribution d'une subvention d'exploitation à hauteur de 100 000 euros, compte-tenu de la décision du Conseil Municipal de maintenir un cinéma de proximité sous la forme d'art et d'essai et des contraintes particulières liées à l'activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre : Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

2016 - 18 ART 133 DU CODE DES MARCHES PUBLICS PUBLICATION DES MARCHES CONCLUS EN 2015

Monsieur Philippe WESTRELIN

PRENDRE ACTE de cette liste.

2016 - 19 RENOUVELLEMENT URBAIN CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA VOIE DE DESSERTE EXISTANTE DES ENSEMBLES IMMOBILIERS VALMY VAL DE PROVENCE ET L'ADRET

Monsieur Philippe WESTRELIN

- **DECIDER** le transfert de la voie de desserte des ensembles immobiliers le Valmy, Val de Provence et la copropriété de l'Adret dans le Domaine public de la Commune sans indemnité.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer pour le compte de la Ville tous documents à intervenir nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 20 EFFONDREMENT IMMEUBLES 47, 49 RUE DROITE CONVENTION DE PREFINANCEMENT DES MESURES DE MISE EN SECURITE DU SITE

Monsieur Philippe WESTRELIN

- APPROUVER la convention de préfinancement des mesures d'investigations et de mise en sécurité du site de l'effondrement des immeubles situés 47 et 49 rue droite moyennant un coût de 9 400 euros pour la commune
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire.
- DIRE que les crédits seront prévus au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

2016 - 21 FONDS D'AMORCAGE DES RYTHMES SCOLAIRES REVERSEMENT AUX ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT CONVENTION

Monsieur Philippe WESTRELIN

- AUTORISER Monsieur le Maire de Grasse par sa direction des Finances, au reversement de 31.450 € à l'OGEC Fénelon.
- AUTORISER Monsieur le Maire de Grasse à signer la convention avec l'OGEC Fénelon.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 – 22 LOCATION MADAME DRIESEN ET MONSIEUR SAMOILA REMISE GRACIEUSE DE DETTE

Monsieur Philippe WESTRELIN

- APPROUVER la remise gracieuse partielle de la dette de Madame DRIESEN pour un montant de 1 107, 44 euros et Monsieur Cosmin SAMOILA pour un montant de 1 679, 12 € pour la location d'un local sis impasse de la Poissonnerie.
- DIRE que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 23 MODIFICATION DE LA NOUVELLE TARIFICATION DE LOCATION DES SALLES DU PALAIS DES CONGRES, DE L'ESPACE CHIRIS ET DE LA SALLE SOUS LE COURS

Madame Catherine BUTTY

- ABROGER la délibération n°2015-116 du 30 juin 2016 sur la nouvelle tarification des salles.
- VOTER la nouvelle tarification des salles municipales : Palais des Congrès, Espace Chiris et Salle sous le Cours.
- VALIDER les trois annexes de la présente délibération concernant la tarification spécifique par salles municipales.

2016 - 24 RUPTURE ANTICIPEE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC NOUVEAU LOGIS AZUR CESSION A NOUVEAU LOGIS AZUR

Monsieur Christophe MOREL

- **APPROUVER** la rupture amiable anticipée et sans indemnité du bail emphytéotique signé les 23 juin et 10 juillet 1980 entre la Ville de Grasse et la société anonyme d'habitations à loyer modéré Le Nouveau Logis.
- APPROUVER la cession à la société Nouveau Logis Azur de la partie du volume n°3 de l'état descriptif de division comprenant 30 logements et 30 parkings moyennant un prix au bénéfice de la Ville de Grasse de 950 000 €.
- **DIRE** que les frais d'actes et de modification de l'état descriptif de division seront à la charge de l'acquéreur.
- AUTORISER Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Ville tous documents à intervenir en règlement de cette affaire, notamment l'acte constatant la rupture anticipée du bail emphytéotique ainsi que l'acte authentique appelé à constater la mutation foncière.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 25 ELARGISSEMENT DU CHEMIN SAINT-MARC ECHANGE DE PARCELLES AVEC MONSIEUR MARCUS

Monsieur Christophe MOREL

- ADOPTER les termes de l'échange à intervenir avec Monsieur Victor MARCUS à savoir :
 - acquisition par la collectivité de 286 m² à détacher des parcelles DT 187-188-190-228-229.
 - Cession par la Commune d'un délaissé de 66 m² à détacher de la parcelle DT 189.
 - Versement d'une soulte d'un montant de 30 000 euros au profit de Monsieur Victor MARCUS.
- AUTORISER Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Ville tous documents à intervenir en règlement de cette affaire, notamment l'acte authentique appelé à constater les mutations foncières.
- **DIRE** que la Ville prendra en charge les frais d'acte.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 26 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS DEMANDE D'OCTROI – INTERVENTION BD FRAGONARD

Madame Valérie COPIN

- OCTROYER la protection fonctionnelle aux agents de la Police Municipale messieurs GOLDSCHEIDER Laurent, NACCARA Chekib, TOSTI Jérôme.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

2016 - 27 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS DEMANDE D'OCTROI – INTERPELLATION TRAVERSE ROUSTAN

Madame Valérie COPIN

- OCTROYER la protection fonctionnelle aux agents de la Police Municipale Messieurs Norman MARI, Christian GILLI, Cyril BERNARD, Nicolas COZETTE et Madame Sandra MARECAUX.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 28 CREATION D'UN EMPLOI DE CHARGÉ DE MISSION CONTROLEUR DE GESTION MANAGER DES RISQUES

Madame Valérie COPIN

- APPROUVER la création de l'emploi de Chargé de Mission Contrôleur de gestion Manager des risques.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents et actes requis dans le cadre de la procédure de recrutement.
- **DIRE** que des crédits sont prévus au budget 2016 et suivants chapitre 012.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 29 TABLEAU DES EFFECTIFS MODIFICATION

Madame Valérie COPIN

- APPROUVER les créations de poste.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2016 et suivants.
- APPROUVER le tableau des effectifs communaux annexé.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 30 GRILLE TARIFAIRE POUR L'OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC

Madame Valérie DAVID

- **NOTIFIER** que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1er mars 2016,
- APPROUVER la nouvelle grille tarifaire,

2016 - 31 CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** la convention de partenariat entre la Commune de GRASSE, l'Association « Vétérinaire Pour Tous 06 » et l'Association « Assistance aux Animaux ».
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- **DIRE** que les crédits seront inscrits au budget 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 32 FERMETURE D'UN TRONCON DE SENTIER INSCRIT AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE

Madame Nicole NUTINI

- **APPROUVER** le retrait du PDIPR du sentier allant de l'Oratoire du Pilon à Super Grasse tel que matérialisé sur le plan en annexe.
- **DIRE** que le Conseil Départemental prendra en charge le balisage du PDIPR.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 33 ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur Philippe BONELLI

• **PRENDRE ACTE** conformément la réglementation en vigueur, que la phase d'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde de la ville de Grasse est terminée.

2016 - 34 MISE EN FOURRIERE DES VEHICULES – ENLEVEMENT GARDIENNAGE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AVENANT

Monsieur Jean-Marie BELVEDERE

 AUTORISER Monsieur le Maire à signer cet avenant modifiant ces deux tarifs avec le délégataire Monsieur POUSSARD, EURL ASSISTANCE AUTOMOBILE 06 (AA 06).

2016 - 35 REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE DE GRASSE PRESCRIPTION DE LA REVISION ET DEFINITION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MODALITES DE CONCERTATION

Madame Murièle CHABERT

- RAPPORTER la délibération du 4 juillet 2013 prescrivant la révision du RLP et la délibération du 23 septembre 2014 exposant le bilan de la concertation publique et arrêtant un premier projet de RLP,
- PRESCRIRE la procédure de révision du Règlement Local de Publicité sur l'ensemble du territoire communal selon des objectifs redéfinis et issus de la réflexion relancée dans le courant de l'année 2015.
- **DETERMINER**, conformément aux articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme, les modalités de la concertation de la façon suivante :
 - Mise en ligne sur le site internet de la Ville de Grasse de supports de présentation illustrant les enjeux et objectifs du RLP révisé permettant de prendre connaissance des principaux éléments du projet de RLP tout au long de la procédure,
 - Mise à la disposition du public et des personnes concernées d'un registre permettant de formuler des observations et propositions tout au long de la procédure d'élaboration/révision du RLP.
 - Organisation d'une ou plusieurs réunions publiques afin de présenter globalement les objectifs et mesures du projet de Règlement Local de Publicité.
- DIRE que, conformément à l'article L 153-11 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera notifiée aux personnes publiques associées mentionnées à l'article L.132-7 et L. 132-9 du code de l'urbanisme. La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une publication en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.
- AUTORISER Monsieur le Maire ou un de ses représentants à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération et poursuivre les procédures nécessaires à la mise en œuvre du RLP révisé.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 36 ADOPTION DES TARIFS POUR L'EVENEMENT « MISS GRASSE »

Madame Aline BOURDAIRE

- APPROUVER les tarifs suivants :
- Entrée simple à 12 €.
- Gratuité pour les enfants de moins de 8 ans.
- Gratuité pour les partenaires et sponsors.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 44 voix pour et 1 abstention : Monsieur VOARINO.

2016 - 37 EXPOROSE 2016 ADOPTION DES TARIFS

Madame Aline BOURDAIRE

- ADOPTER les tarifs suivants :
 - Caution pour réservation espace pépiniériste et exposants « Garden » : 100€ TTC
 - Gratuité d'occupation du domaine public pour les partenaires ayant collaboré étroitement à la manifestation
 - Garden, espace commercial de 3x3 :

320€ TTC

- Entrée tarif normal :

5€ TTC

- Entrée groupe (à partir de 10 personnes), enfants de moins de 12 ans, handicapés, chômeurs, retraités et étudiants : 3€ TTC
- Gratuité sur présentation d'un carton d'invitation de la Ville de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 38

BELVEDERE BIBLIOTHEQUE PATRIMONIALE VILLA SAINT HILAIRE
CONSTRUCTION BELVEDERE
1 % ARTISTIQUE
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC PACA

Monsieur Jean-François LAPORTE

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer un Permis de Construire pour le belvédère et les aménagements « détente » et « paysager ».
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention à la Direction Régionales des affaires culturelles à hauteur de 80%.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le, 24 février 2016

Le Maire,

Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse